



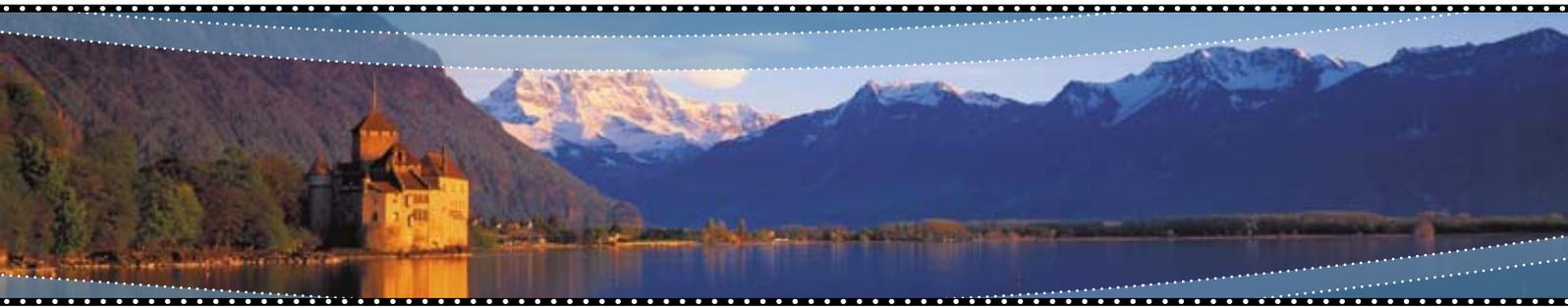
SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU LOGEMENT ET DU TOURISME

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005
SUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE VAUDOIS



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT	1
CONTEXTE ÉCONOMIQUE SUISSE ET VAUDOIS 2005	2
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3
PROMOTION ÉCONOMIQUE	4
• SOUTIEN AUX ENTREPRISES VAUDOISES	5
• IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES	14
• COMMUNICATION	16
TOURISME	17
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	19
PÔLES DE DÉVELOPPEMENT	20
AIDES AU LOGEMENT	22
FUTUR	24



MESSAGE



Chère lectrice, cher lecteur,

Ce rapport d'activités annuel sur la politique de développement économique vaudois du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) est l'occasion de présenter les multiples facettes des activités que déploie ce service stratégique au sein du Département de l'économie.

Pour l'économie, avec l'économie. Tels pourraient être les quelques mots qui résument à eux seuls la raison d'être fondamentale du SELT. La mise en œuvre de politiques publiques ayant un impact direct sur les conditions cadres du développement économique de notre canton est une affaire de tous les instants. De multiples acteurs entrent en jeu, qui sont autant de partenaires du SELT et qui doivent y trouver services, conseils, appuis et renseignements.

Dans un effort constant de rationalisation et de simplification des procédures, dans un souci tout aussi constant de faciliter l'accès aux prestations qu'il délivre, le SELT a réorganisé son site Internet (www.economie.vd.ch).

Vaud occupant une place centrale dans la collaboration intercantonale, les plates-formes de promotion de l'économie ont été réunies au sein du projet «Gate West Switzerland» qui s'attache à la promotion de l'image des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Jura et la partie francophone du canton de Berne.

Les réflexions stratégiques relatives à l'avenir du secteur touristique, la mise sur pied d'une politique de promotion du logement, l'essor des pôles de développement économique, le soutien aux entreprises vaudoises, autant de sujets qui, j'en suis convaincue, méritent amplement que l'on s'y attarde quelques instants, au fil d'une lecture que je vous souhaite riche de découverte.

Jacqueline Maurer-Mayor

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'économie



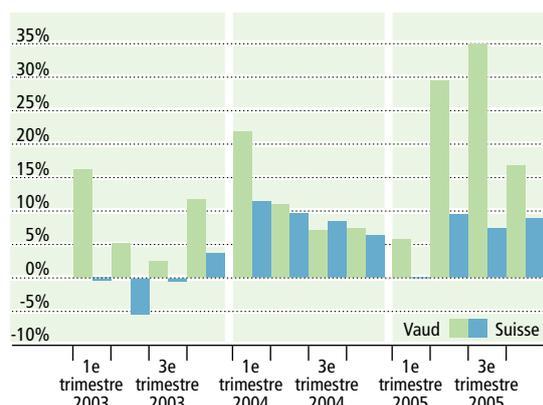
CONTEXTE ÉCONOMIQUE SUISSE ET VAUDOIS 2005

Après un 1er trimestre mitigé, l'économie suisse s'est nettement reprise au cours de l'année. La croissance a été soutenue tant par la consommation privée et les investissements dans la construction que par les exportations.

Alors qu'en début d'année, la croissance du produit intérieur brut réel de la Suisse (PIB) était modérée, elle s'est largement accélérée pour atteindre 1% au 3ème trimestre (par rapport au trimestre précédent). Comparé au même trimestre de 2004, le PIB réel a augmenté de 2.3%¹.

Dans le canton de Vaud, cette tendance réjouissante s'est notamment fait sentir au niveau des exportations où les chiffres sont particulièrement positifs depuis le 2ème trimestre :

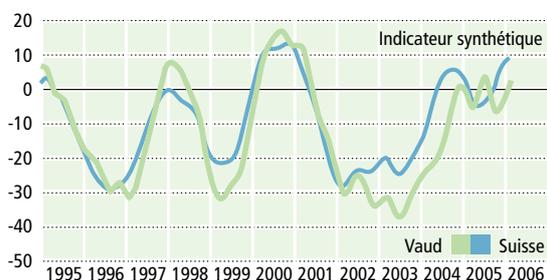
Evolution des exportations VD/CH (par rapport au même trimestre de l'année précédente)



(Source : SCRIS)

L'industrie vaudoise a connu une année en dents de scie. Toutefois, les chiffres de fin d'année sont favorables avec des entrées de commandes largement supérieures aux chiffres de décembre 2004 et un indicateur de la marche des affaires positif.

Marche des affaires de l'industrie

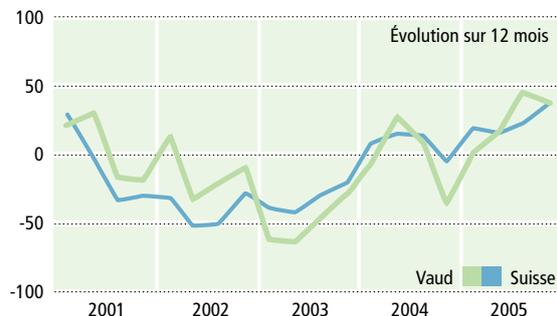


(Source : Conjoncture vaudoise, test industrie, enquête de janvier 2006)

La construction a connu une activité soutenue, en grande partie grâce à des taux d'intérêt attractifs qui ont favorisé les investissements dans le domaine de l'habitation individuelle et collective.

Selon l'enquête effectuée par la Conjoncture vaudoise, le tourisme et plus particulièrement l'hôtellerie a connu une année favorable. Les résultats 2005 sont meilleurs que ceux de l'année précédente :

Total des nuitées



(Source : Conjoncture vaudoise, test hôtellerie et restauration, enquête du quatrième trimestre 2005)

De manière globale, le taux de chômage du canton est resté stable avec une légère baisse en fin d'année (5.8% en janvier 2005 contre 5.2% en décembre)². Si la croissance du PIB s'est installée, elle n'a malheureusement pas encore eu d'effet important sur les emplois.

¹source : Seco
²source : SCRIS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Etat se donne comme priorité de mettre en place des conditions-cadres favorables à un **développement économique durable et soutenu**. A ce titre, il cible plusieurs objectifs :

- l'accroissement du revenu cantonal
- un positionnement au troisième rang de la place économique suisse en terme de vitalité
- un rayonnement national et international soutenu.

Ces objectifs transversaux sont partagés par plusieurs départements et services. Le Conseil d'Etat a délégué la coordination de ces différentes politiques cantonales au Département de l'économie (DEC), et plus particulièrement au Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Le SELT entend remplir cette mission de soutien au **développement économique** cantonal en concentrant ses efforts sur deux missions :

- une **promotion économique** active aussi bien à l'étranger, en assurant la haute surveillance du réseau d'acquisition d'entreprises, qu'à l'intérieur des frontières cantonales, en coordonnant le soutien aux entreprises
- un soutien affirmé aux **projets et aux infrastructures de développement**, en octroyant, dans les agglomérations et dans les régions périphériques des aides :
 - aux infrastructures et projets touristiques
 - au développement régional
 - aux pôles de développement
 - aux logements.

Ces différentes politiques font toutes partie d'une démarche globale de **développement économique du canton**.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'ensemble des **décisions prises en 2005** par le SELT dans le cadre de la **politique de développement économique**, ceci en les répartissant par grandes régions géographiques² :

	Agglomération lausannoise (Morges compris)	Vevey - Montreux	Nyon région Yverdon	Aigle, Payerne, et rurale	Zone périurbaine	Zone de Montagnes	Canton	Nombre total de décisions (100%)
Promotion économique (LPrE)	51%	3%	3%	19%	21%	3%		115
Tourisme (LTOU)	7%	7%	0%	0%	14%	72%		7
Développement régional (LDER)	0%	0%	0%	7%	46%	47%		19
Pôles de développement ¹	50%	0%	15%	5%	15%	0%	15%	20
Logement (LVL)	43%	0%	15%	13%	23%	6%		297*

(Source : base de données du SELT)

¹ En plus de ces subventions, un prêt accordé (Fr. 2'127'812.-) a été exceptionnellement transformé en contribution financière à fonds perdu.

² Liste des communes par région de développement économique disponible auprès du SELT

* Nombre total de nouveaux logements subventionnés



PROMOTION ÉCONOMIQUE

MISSIONS ET OBJECTIFS

Sur le plan **stratégique**, la mission de la promotion économique vise le maintien et le développement de nouveaux emplois, ainsi que la création de richesse au sein du tissu économique vaudois.

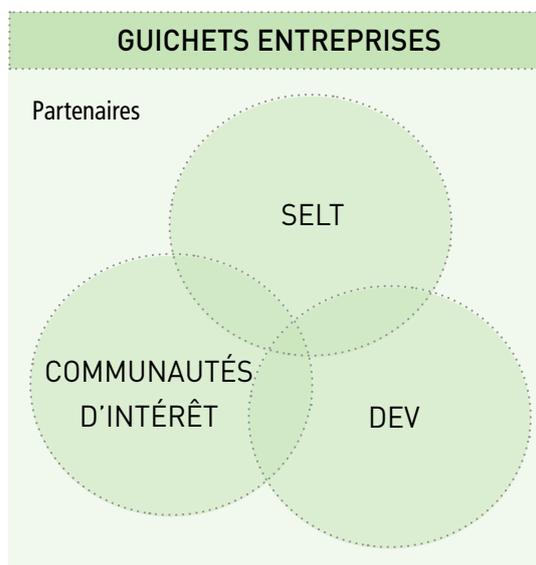
Au niveau **opérationnel**, la promotion économique et ses partenaires visent les objectifs suivants :

- favoriser le développement du tissu économique vaudois en apportant un soutien à la création et au développement de nouvelles entreprises dans le canton
- favoriser le transfert de technologie en coopération avec les Hautes Ecoles
- favoriser l'internationalisation du tissu économique vaudois
- contribuer à l'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de la capacité concurrentielle des entreprises
- permettre un accès simple, efficace et coordonné aux prestations publiques offertes aux entreprises.

ORGANISATION & PRESTATIONS

La promotion économique vaudoise est composée de trois acteurs principaux :

- le **Service de l'économie du logement et du tourisme (SELT)** dispose d'aides financières destinées aux PME vaudoises (secteur de l'industrie et des technologies de pointe), aiguille et conseille les entreprises
- le **Développement économique vaudois (DEV)** est l'organisme officiel chargé par le DEC de l'implantation d'entreprises étrangères dans le canton. À l'échelle de la Suisse occidentale, le DEV est associé au DEWS-Development Economic Western Switzerland. Il est chargé de l'acquisition d'entreprises étrangères
- les **Communautés d'intérêt** (promotion économique régionale) sont des plates-formes régionalisées d'accueil (Centre - Est vaudois - Ouest vaudois - Jura - Broye), de conseils et d'aiguillage de proximité pour les entreprises et les entrepreneurs. Elles regroupent les 12 associations régionales.



Ces acteurs s'appuient sur un réseau de partenaires offrant des prestations ciblées dans différents domaines, tels que la création et le coaching, la location de bureaux et la vente de terrains, le transfert de technologies, le financement, etc. La promotion économique vaudoise et ses partenaires opèrent sous la forme d'un «guichet d'appuis et d'information» décentralisé (guichet entreprise).



PUBLIC-CIBLE

Le destinataire final des mesures de la promotion économique est l'entreprise, qu'elle soit nouvelle, en développement ou mature. Elle se caractérise par sa taille (en règle générale, moins de 30 emplois) et est active dans les secteurs de l'industrie et des technologies de pointe, principalement dans les secteurs prioritaires (sciences de la vie, microtechniques, technologies de l'information et de la communication, agro-alimentaire, technologies de l'environnement).

En matière d'acquisition de nouvelles entreprises, la promotion économique met l'accent, outre les secteurs prioritaires, sur les quartiers généraux d'entreprises internationales.

GUICHET ENTREPRISES

2005 en bref :

471 entreprises employant environ 5'000 collaborateurs ont été soutenues par le SELT, le DEV et les Communautés d'intérêt

487 entreprises ont été soutenues par les partenaires du SELT

soit un total de 958 entreprises soutenues par la promotion économique et ses partenaires.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES VAUDOISES

Résultats - Aides directes	2005	2004
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)		
Aides à l'internationalisation	67	37
Aides à l'innovation	39	37
Nombre d'aides total	106	74
dont nombre de décisions pour les entreprises de moins de 3 ans	43	30
Nombre total d'entreprises	69	59
Nombre d'emplois soutenus	1377	712
Montants total des décisions (Fr.)	1'106'530	565'594
Montants engagés par les entreprises (Fr.)	3'628'944	1'828'321
Prise en charge d'intérêts		
Nombre de projets/entreprises	0	1
Montants engagés	0	26'507
Nombre d'emplois soutenus	0	15
Cautions - Arrière-cautions		
Nombre d'entreprises	9	8
Montants conditionnels engagés (Fr.)	2'264'000	6'390'000
Investissement généré (Fr.)	8'536'000	71'395'000
Nombre d'emplois soutenus	191	751
Nombre total d'entreprises soutenues financièrement	78	68
Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement	1568	1478
Soutiens et contacts	2005	2004
Nombre de contacts ³ (SELT et Communautés d'intérêt) arrondi à la centaine	3'100	2'500
Nombre d'entreprises soutenues ⁴ par les Communautés d'intérêt	332	...
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues (arrondi à la centaine)	3'200	...

³téléphone, lettre, e-mail, fax ou visite de courte durée permettant à l'entreprise de recevoir un conseil ou une information (aiguillage) utile à la bonne marche de son activité

⁴appui à la réalisation d'un projet nécessitant un accompagnement important, en terme d'heures, de la part de la Communauté d'intérêt



PROMOTION ÉCONOMIQUE

AIDES FINANCIÈRES

(contributions à fonds perdu / cautions / arrière-cautions / prise en charge d'intérêt)

En 2005, le SELT a octroyé :

106 contributions à fonds perdu destinées à 69 entreprises vaudoises

pour un montant total de plus de un million de francs (Fr. 1'106'530.-).

63% des aides ont été accordées pour la participation de 41 entreprises à 67 foires, salons ou conventions d'affaires, alors que 37% ont permis le co-financement de 39 projets tels que l'acquisition de brevets, différentes études (faisabilité, transfert de technologie, diverses certifications) ou aides à la formation technologique. A relever que 92% des décisions ont été prises en faveur de PME de moins de 30 employés. Les entreprises soutenues par les SELT emploient 1'377 collaborateurs.

Outre les contributions à fonds perdu, le SELT s'est porté caution pour deux projets (total de Fr. 2'000'000.-) et en a arriéré-cautionné sept autres pour un montant total de Fr. 264'000.-. Ces garanties ont été accordées pour le financement d'investissements réalisés par les entreprises s'élevant à Fr. 8'536'000.-.

Les entreprises ayant bénéficié de ces aides sont principalement actives dans les technologies médicales (16%) et les microtechniques (32%).

CONTACTS ET SOUTIENS

En 2005, ce ne sont pas moins de 3'100 contacts qui ont été recensés entre les entreprises et le SELT ou les Communautés d'intérêt.

En plus des informations et de l'aiguillage, les domaines d'intervention sont divers, allant de l'appui à la création, l'accompagnement dans les procédures pour les permis de travail, la recherche de financement à la recherche de locaux ou de terrains. Relevons que c'est dans ce dernier type de service rendu aux entreprises que la majorité des contacts sont établis entre les entreprises et les Communautés d'intérêt.

Un soutien de la part des Communautés d'intérêt a été accordé à 332 entreprises, employant environ 3'200 collaborateurs. Ces entreprises ont obtenu des soutiens pour la recherche de financement, la recherche de terrains ou de locaux, les permis de travail, le transfert de technologie, la fiscalité ou l'internationalisation de leurs activités. C'est dans les deux premiers domaines que le plus grand nombre de demandes ont été émises par les entreprises.



AIDES INDIRECTES AUX ENTREPRISES - PARTENAIRES

Les partenaires, subventionnés par le SELT, apportent un soutien aux entreprises du canton dans les domaines suivants:

RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DE FONDS PROPRES

Capital Proximité

Capital Proximité offre un service de mise en relation entre offreurs et demandeurs de capitaux. L'association n'exclut aucun secteur d'activité. Elle s'efforce de servir les intérêts des PME, quelle que soit leur taille, de toutes les régions des cantons de Vaud et Neuchâtel.

L'aide financière annuelle du SELT représente environ le 6% du budget de l'association.

Résultats	2005	2004
Nombre d'offreurs de capitaux	17	29
Nombre de demandeurs	42	33
Nombre d'opérations conclues	2	6
Montant des opérations (en mio. de Fr.)	0.4	6.2
Nombre d'emplois concernés	97	130
Montant de la subvention (Fr.)	27'500	25'000

Fondation pour l'innovation technologique (FIT)

La FIT a pour but d'apporter un soutien au développement de projets à contenu technologique innovant présentant de grandes chances de faisabilité technique et économique, ainsi que des possibilités d'aboutir à la création ou au développement d'entreprises. Ce soutien est accordé dans la mesure où le projet est réalisé en collaboration avec une des Hautes Écoles de Suisse romande. L'aide financière annuelle du SELT représente environ le 10% du budget de la fondation.

Résultats	2005	2004
Nombre de prêts accordés	4	10
Montant total des prêts	400'000	1'000'000
Montants recherchés par les entreprises	2'100'000	...
Nombre d'emplois soutenus	16	...
Montant de la subvention (Fr.)	50'000	50'000

Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)

La CVC apporte une caution aux entreprises des arts et des métiers qui souhaitent lancer un projet de développement de leurs activités. Afin de rendre accessible cette prestation à la plus grande partie des PME potentiellement intéressées, la promotion économique cantonale assume une partie du financement des frais administratifs de la coopérative en versant une aide financière annuelle représentant environ 11% du budget de la CVC.

Résultats	2005	2004
Nombre de demandes	124	176
Nombre de cautions accordées	76	92
Montant total des nouvelles cautions	5'803'500	7'372'125
Engagements en cours - nombre	388	425
Engagements en cours - montant (Fr.)	20'946'635	23'478'454
Montant de la subvention (Fr.)	180'000	180'000



PROMOTION ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Genilem

Genilem vise à favoriser la création d'entreprises innovantes, stimuler l'entrepreneuriat et ainsi diminuer le taux d'échec de nouvelles entreprises. Il s'emploie à densifier le tissu socio-économique et à créer de nouveaux emplois durables dans les entreprises accompagnées. L'aide financière du SELT représente environ le 21% du budget de Genilem.

Les 14 entreprises accompagnées bénéficient d'un suivi gratuit pendant trois ans (visites mensuelles ou bimensuelles). Outre les entreprises rencontrées (139 entreprises ont pu bénéficier d'au minimum un rendez-vous et d'un premier diagnostic de leur projet), 67 entreprises ont participé aux formations proposées par Genilem, sur les thèmes de la création d'entreprises et de la technique de vente.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme «Avant-crédation»	139	...
Nombre d'entreprises suivies...	14	16
représentant nombre d'emplois	51	...
Nbre d'entreprises sélectionnées durant l'année	5	8
Montant de la subvention (Fr.)	230'000	234'000

Parc scientifique d'Ecublens (PSE)

Dans le cadre de sa mission, le PSE fournit aux start-up et PME high-tech des prestations de coaching et de conseils en matière :

- d'orientation stratégique de l'entreprise et établissement d'un business plan
- de développement commercial et de recherche de financement

- de négociation de contrats
- de médiation.

Relevons qu'en 2005, 65% des entreprises suivies étaient actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et 37% dans les technologies médicales. Les tendances sont identiques pour les entreprises orientées par le PSE, avec respectivement 41% et 33%.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises orientées	39	39
Nombre d'entreprises coachées	8	8
Nombre d'emplois concernés	134	102
Montant de la subvention (Fr.)	70'000	75'000

TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET SOUTIEN À L'INNOVATION

Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT)

L'AIT a pour objectif principal de favoriser le transfert de technologies en améliorant la collaboration entre l'économie, en particulier les petites et moyennes entreprises, les écoles et l'Etat de Vaud. L'AIT a un rôle proactif puisque c'est à son représentant d'aller à la rencontre des entreprises afin d'identifier leurs besoins pour les conseiller et les aiguiller. L'AIT a ainsi rencontré 62 entreprises en 2005.

L'aide financière versée par le SELT représente près de 90% du budget annuel de l'association.

Afin d'améliorer sa visibilité et de concentrer les forces de la promotion économique, l'AIT a intégré depuis le 1er novembre 2005 les locaux du SELT.



Résultats	2005	2004
Nombre de visites d'entreprises	62	69
Nombre de besoins exprimés par les entreprises	35	41
Nombre de projets mis en place, initié par l'AIT (sans le réseau CCSO)	7	1
Total des emplois dans les entreprises concernées par les projets initiés par l'AIT (sans le réseau CCSO ⁵)	52	16
Nombre de mise en relation	25	31
Montant de la subvention (Fr.)	220'000	220'000

⁵CCSO - Centre CIM de Suisse Occidentale

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE TERRAINS (INCUBATEURS ET PARCS TECHNOLOGIQUES)

Biopôle - Incubateur

Jusqu'en 2005, le but de l'association Biopôle était d'offrir à des start-up actives dans les domaines biologiques et médicaux, une infrastructure spécialisée nécessaire au démarrage de leur activité (9 modules, composés chacun d'un laboratoire de 70m² et d'un bureau de 25m²). En 2005, le Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD) a signé pour la location de la moitié des modules. Il s'installera début 2006. Cette année l'aide financière du SELT représentait environ 10% du budget total de l'association Biopôle.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises présentes	4	4
Nombre d'emplois	23	23
Montant de la subvention (Fr.)	50'000	200'000

Biopôle - Parc technologique

La gestion du parc technologique du Biopôle est confiée à la société Biopôle SA. Son but est de développer sur ce site de 80'000m², sis sur les communes de Lausanne et d'Epalinges, des activités à forte valeur ajoutée dans les domaines biologiques et médicaux ainsi que toutes activités directement associées à ces domaines. Une aide à fonds perdu de Fr. 300'000.- a été accordée pour le démarrage de la société Biopôle SA.

En 2005, le Conseil d'administration, fraîchement nommé par le Conseil d'Etat et les communes de Lausanne et d'Epalinges, a dû s'approprier ce nouveau dossier, gérer les problèmes liés aux terres d'excavation déposées par la société du M2 sur le site et élaborer le plan d'affaires. Le développement du site nécessite maintenant l'engagement d'un directeur opérationnel.

Parc Scientifique d'Ecublens (PSE)

En plus de ses activités de coaching, le PSE développe et loue des locaux sur le site de l'EPFL pour l'hébergement d'antennes d'entreprises, de start-up, de spin-off ou de prestataires de services pour les entreprises.

Le SELT s'est porté deux fois caution pour la construction des PSE A et B. Au 31.12.05, le solde des cautions est de Fr. 800'000.-. En outre, un prêt sans intérêt de 3 millions de francs, toujours en cours, accordé par la politique des pôles de développement a permis une partie du financement du PSE-C.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises présentes (31.12.N)	95	98
dont des start-up	64	71
Nombre d'emplois	470	400



PROMOTION ÉCONOMIQUE

Parc scientifique et technologique d'Yverdon (PST)

Le PST offre des terrains équipés au développement d'entreprises actives dans les microtechniques et le biomédical. La société Y-Parc SA est mandatée par les propriétaires des terrains (canton, commune, ECA) pour la promotion du site.

En 2005, l'étude de l'implantation possible de la société Amgen a mobilisé les forces vives de ce site. Toutefois son développement est réjouissant avec, notamment, la construction du bâtiment de MimaVision (800 m² de surfaces), la finalisation du bâtiment H-Tech 1 (3'700 m² de surfaces de location) et les négociations pour la vente de 13'000 m² afin d'y construire le bâtiment H-Tech 2 en 2006.

L'aide financière du SELT concerne uniquement les activités relevant du management, plus particulièrement l'initiation de projets, le suivi des implantations, l'intégration et le développement d'entreprises sur le site, le développement et le maintien d'un réseau de relation.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises sur le site	86	79
Nombre d'emplois dans ces entreprises	918	765
Subvention du SELT (Fr.)	240'000	240'000

Swiss Design Center

Le Swiss Design Center est une pépinière de jeunes entreprises actives dans le domaine du design industriel, graphique ou web. Ses objectifs sont :

- la mise à disposition d'une infrastructure de travail
- la création d'un pool de compétences actif dans le domaine des métiers du design (design industriel et graphique, sites web, modélisation 3D interactive)
- la promotion du design industriel, de la peinture, de la sculpture ou de la photographie.

Résultats	2005	2004
Nombre d'entreprises présentes (31.12.N)	10	14
Nombre d'emplois	14	25
Subvention du SELT (Fr.)	30'000	30'000

L'aide financière allouée par le SELT représente environ 18% du budget annuel du Swiss Design Center.

D'autres organismes, tels que le Swiss Media Center, et le Technopôle d'Orbe, mettent à disposition des locaux ou terrains aux entreprises. Les activités de ces partenaires de la promotion économique sont détaillées aux pages suivantes, dans le chapitre réservé à la promotion des secteurs stratégiques.



PROMOTION DES SECTEURS STRATÉGIQUES

Dans le but de soutenir le développement de nouvelles activités dans les différents secteurs stratégiques, le SELT a mis en place une politique de soutien à l'internationalisation des entreprises et de promotion des industries et des technologies se déclinant en **quatre programmes distincts** :

1. aides directes aux entreprises pour leur participation à des salons et conventions d'affaires à l'étranger
2. soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale qui organisent une participation collective d'entreprises à des salons ou conventions d'affaires en Suisse ou à l'étranger
3. soutien à l'organisation de salons, congrès ou conventions d'affaires sur territoire vaudois
4. soutien au développement de plates-formes thématiques de promotion en fonction des secteurs stratégiques prioritaires. Ce programme est le plus souvent coordonné à l'échelle intercantonale. Il s'agit-là d'une véritable politique de promotion régionale de «clusters⁶» afin de promouvoir la Suisse occidentale en tant que pôle de compétences dans les secteurs stratégiques.

SCIENCES DE LA VIE

La plupart des actions de promotion de ce secteur ont été réalisées dans le cadre des activités de l'association BioAlps (www.bioalps.org). BioAlps regroupe cinq cantons de Suisse occidentale et onze institutions. Sa présidence et le secrétariat général sont assurés par le SELT en étroite collaboration avec l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI).

Pour la première fois en 2005, BioAlps a organisé sa propre convention sur le thème de l'oncologie. Celle-ci a remporté un large succès avec la participation de près de 200 spécialistes du domaine dont 115 entreprises, parmi lesquelles une vingtaine provenait de la région. Hormis les aides directes à sept entreprises, le SELT a engagé Fr. 187'500.- dans le soutien à la promotion de ce secteur.

SCIENCES DE LA VIE	
Programmes	Résultats 2005
1. Aides directes aux entreprises	7 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger
2. Soutiens à la participation à des salons internationaux	6 entreprises vaudoises ont participé à 5 salons dans le cadre de BioAlps (1 aux Etats-Unis, 1 au Japon, 1 en France et 2 en Allemagne)
3. Evénements soutenus dans la région/canton	4 événements internationaux ont été soutenus dans la région : <ul style="list-style-type: none"> • BioData (recherche de financement pour les PME & start-up du domaine) • «BioAlps Convention» (conférences et bourses technologiques dans le domaine de l'oncologie) • Nanotech (conférence scientifique des micro & nanotechnologies pour des applications dans les biosciences) • SOZO (conventions d'affaires Europe-Japon)
4. Supports de communication, relations publiques	Plate-forme de communication BioAlps : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un portail Internet (92'000 visiteurs de mars à décembre) • Réalisation d'une brochure de promotion des sciences de la vie en collaboration avec l'AGEFI

⁶ Une concentration géographiquement forte d'entreprises et d'acteurs associés d'un secteur d'activité spécifique interconnectés dans une certaine mesure, incluant les fabricants, les services, la sous-traitance, la formation, et les associations pour chacun de ces secteurs.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

MICROTECHNIQUES

Le SELT a été très actif dans le développement de la nouvelle plate-forme «MicroTech Industry» (www.microtech-industry.ch) de promotion de l'industrie microtechnique de la région.

MicroTech Industry offre la possibilité aux entreprises de se mettre en valeur :

- au travers d'un programme de participations à des salons en Suisse et à l'étranger
- sur son portail Internet.

L'avantage de ce portail est de reposer sur un moteur de recherche puissant, de nouvelle génération, et fonctionnant sur le principe de «Google». Ce moteur recherche les informations directement dans les sites Internet de **700 entreprises et institutions référencées**. Ce qui correspond à **environ 100'000 pages** que le moteur va visiter à chaque sollicitation, ceci par n'importe quel mot-clé.

Hormis les aides directes à treize entreprises, le SELT a engagé Fr. 226'730.- dans le soutien à la promotion de ce secteur.

MICROTECHNIQUES	
Programmes	Résultats 2005
Aides directes	13 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger
Participation à des salons internationaux	16 entreprises vaudoises ont participé à 4 salons dans le cadre de MicroTech Industry : <ul style="list-style-type: none">• 2 en Suisse (Subtec dans la sous-traitance et EPHJ dans l'horlogerie)• 1 en Allemagne (Compamed dans l'industrie médicale)• 1 en France (Midest dans la sous-traitance industrielle)
Evénements soutenus dans la région/canton	2 événements ont été soutenus dans la région : <ul style="list-style-type: none">• Technopolis à l'EPFL• Mecatronalps à Yverdon
Supports de communication, relations publiques	Plate-forme de communication Micro Tech Industry : <ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'un portail Internet (65'000 visiteurs de mai à décembre)• Réalisation d'une brochure de promotion pour distribution dans les salons• Organisation de 2 forums (40 participants)

AGRO ALIMENTAIRE

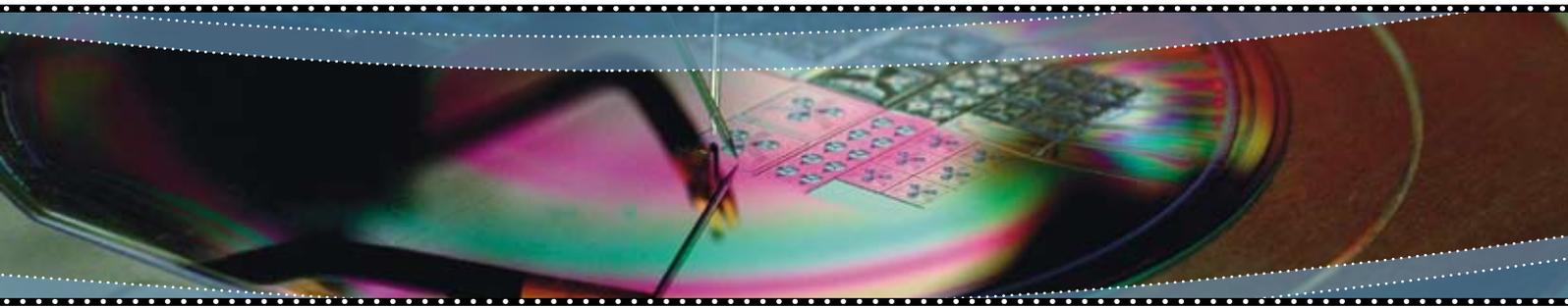
Actuellement, aucun programme de promotion spécifique coordonné n'a encore été mis en place pour valoriser les compétences de notre canton dans ce secteur. Cependant des actions ciblées ont été conduites :

- la promotion économique soutient la plate-forme **Art de vivre** qui a pour objectif, en partenariat avec l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV) et l'Office des vins vaudois, d'assurer la promotion des produits de l'économie agricole vaudoise sur la scène romande, confédérale et internationale. En

2005, avec l'appui de la promotion économique, Art de Vivre a participé aux salons suivants : **Swissexpo à Lausanne, Haga à Herzogenbuchsee, Salon international de l'agriculture à Paris et Fête de la communication à Genève**

- sur le plan du transfert de technologies, la promotion économique a soutenu, en 2005, le 2ème carrefour de la mesure en agro alimentaire qui a réuni près de 65 participants internationaux à l'EPFL.

Le SELT a, en 2005, employé Fr. 195'000.- pour le soutien à la promotion de ce secteur.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Le partenaire du SELT dans ce secteur est SwissMedia. Il s'agit d'un organisme de soutien aux entreprises et organisations pour le développement de l'entrepreneuriat et la formation dans le domaine des technologies de l'information, de la communication (TIC) et du multimédia.

Sur le plan opérationnel, il vise plus particulièrement les objectifs suivants :

- mettre en place des structures d'incubation pour la création d'entreprises dans le domaine des TIC
- renforcer la promotion des entreprises du secteur des TIC et du multimédia
- organiser la participation d'entreprises à des salons, séminaires et congrès en Suisse comme à l'étranger.

Actuellement deux incubateurs de Swiss Media sont opérationnels : un à Vevey avec 15 entreprises et l'autre à Lausanne avec 10 entreprises.

Hormis les aides directes à cinq entreprises, le SELT a engagé Fr. 183'000.- dans le soutien à la promotion de ce secteur.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)	
Programmes	Résultats 2005
Aides directes	5 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger
Participation à des salons internationaux	Dans le cadre de Swiss Media : 6 entreprises vaudoises ainsi que la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) ont participé au Sommet Mondial de la Société d'information à Tunis.
Événements soutenus dans la région/canton	3 événements ont été soutenus dans la région : <ul style="list-style-type: none"> • ICVIP et WIAMIS • INFORUM
Supports de communication, relations publiques	Plate-forme de communication Swiss Media : <ul style="list-style-type: none"> • Portail Internet : 404'252 visiteurs • Réalisation d'un magazine de promotion : Planet Magazine • Organisation de forums thématiques

TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2005, le SELT s'est engagé à soutenir activement le domaine des technologies liées à l'environnement. Cette volonté s'inscrit dans le cadre de la création d'un **Technopôle à Orbe** et de la mise en place d'un programme spécifique de promotion des compétences régionales du domaine. Ce programme est soutenu et piloté par l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) en collaboration avec le Groupe Granit SA.

Cette initiative poursuit trois axes de développement :

1. la construction d'un Technopôle à Orbe (7'000 m² de bureaux et laboratoires avec une infrastructure et une logistique communes)

2. L'exploitation d'un événementiel international «Swiss Environmental Solutions For Emerging Countries (SESEC)»
3. La mise en réseau de compétences suisses publiques et privées par la création de consortiums et de groupes de projets visant à répondre aux demandes et aux besoins des clients internationaux

Dans ce domaine, le SELT a également soutenu deux conventions d'affaires dans le domaine du génie thermique : PCM (Phase Change Material) et Thermag. Ces deux conventions ont été organisées par l'Institut de génie thermique (IGT) de la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD).

En 2005, le SELT a engagé Fr. 185'000.- pour le soutien à la promotion de ce secteur.



PROMOTION ÉCONOMIQUE

IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises étrangères est principalement du ressort du DEWS, relayé dans le canton par le DEV. Les objectifs du DEWS visent le développement exogène par la prospection de marchés étrangers et l'entretien d'un réseau de partenaires financiers, industriels et scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Le DEV est chargé d'accompagner les entreprises désireuses de s'implanter dans le canton. Ses prestations sont de nature très diversifiées comme la recherche de locaux ou de terrains, l'obtention de permis de travail, les questions fiscales, la mise en relation d'affaires, ainsi que la recherche de partenariats.

Des entreprises s'implantent également via d'autres canaux tels que les Communautés d'intérêt, les fiduciaires, les cabinets de conseils ou d'avocats.

RÉSULTATS 2005

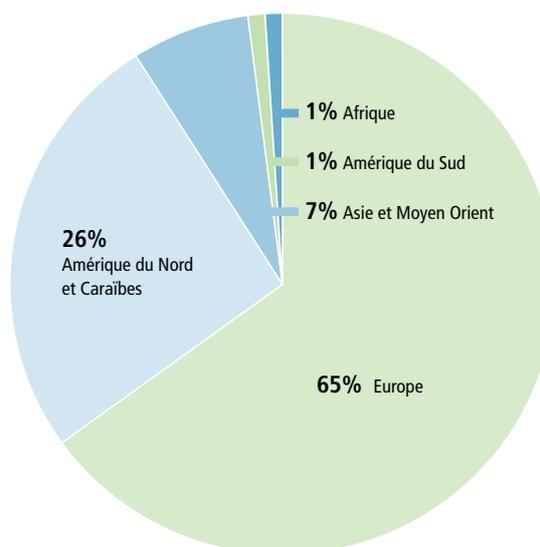
Implantations 2005	2005	2004
Nombre d'implantations	70	90
Nombre d'emplois créés lors de l'année d'implantation	451	341
Nombre d'emplois prévus à 5 ans par les entreprises implantées durant l'année	1193	1721
Nombre de nouveaux emplois créés par les entreprises implantées en 2004	-96	--
Nombre de nouveaux emplois créés par les entreprises implantées en 2003	91	75

En 2005, le DEV et les Communautés d'intérêt ont accompagné l'implantation dans le canton de Vaud de :

70 nouvelles entreprises, qui ont annoncé la création de 451 emplois au 31.12.2005.

58 implantations relèvent du DEV et du réseau du DEWS et 12 implantations sont le fait des Communautés d'intérêt. Ces entreprises prévoient d'engager 742 collaborateurs supplémentaires, dans un délai de 5 ans.

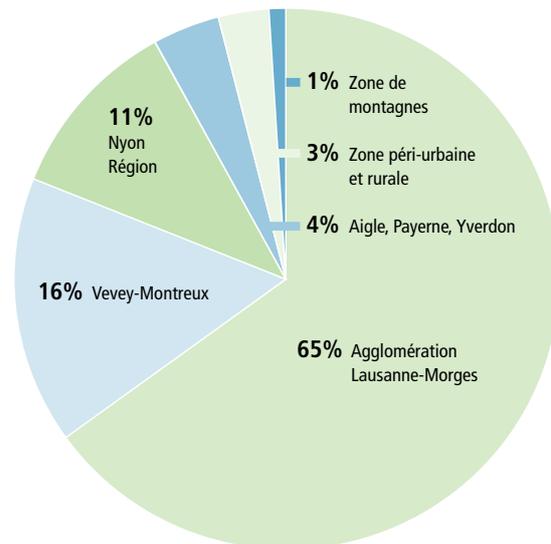
Les entreprises implantées sont principalement originaires de pays européens, plus précisément de France (22 entreprises), d'Allemagne (6) et de Turquie (6). En outre, 11 entreprises américaines et 4 canadiennes se sont implantées dans le canton.



Source : Enquête SELT 2005



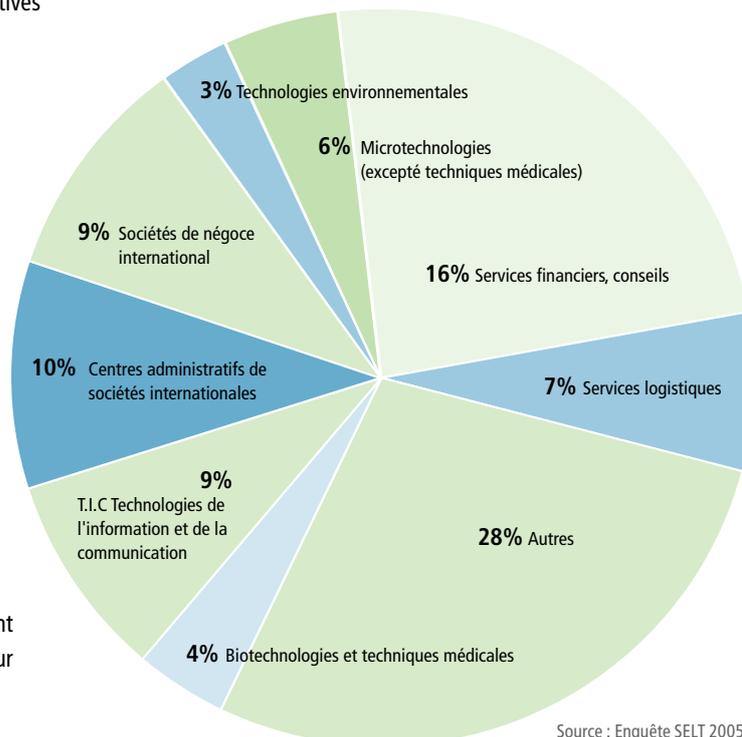
A l'instar des années précédentes, le lieu d'implantation privilégié pour 2005 reste Lausanne (31) et son agglomération (Morges compris) (14). Cette année, 3 entreprises se sont installées à Yverdon, 1 à Avenches et 1 à Ste-Croix :



Source : Enquête SELT 2005

Type d'activités des entreprises implantées

Les entreprises implantées cette année sont actives dans les domaines suivants :



Source : Enquête SELT 2005

Relevons encore que le 43% des entreprises ont implanté, dans le canton, le siège social de leur société et non seulement une succursale.



PROMOTION ÉCONOMIQUE

SUIVI DES IMPLANTATIONS

Sur les 90 entreprises implantées en 2004, 88 sont toujours inscrites au Registre du commerce, alors que deux entreprises ont cessé leurs activités suite à une dissolution ou une faillite.

Fin 2004, les entreprises implantées durant l'année annonçaient la création de 341 emplois. A fin 2005 ces entreprises occupent 245 emplois. Cette différence s'explique notamment par le fait que plusieurs entreprises n'ont pas communiqué leurs chiffres. Les entreprises implantées depuis 2003 ont donc créé à ce jour au moins 1'090 emplois.

COMMUNICATION

La communication de la promotion économique comporte deux axes bien distincts :

- l'information aux entreprises et aux acteurs économiques sur les prestations offertes par le canton et ses partenaires
- la promotion de l'image du canton à l'étranger (www.invest-switzerland.com).

Concernant le premier point, le SELT a redéfini sa politique de communication qui repose maintenant sur quatre supports :

- **internet (www.economie.vd.ch)**
Mise en ligne début décembre 2005 de la nouvelle présentation du site Internet du SELT (www.economie.vd.ch) afin de permettre une meilleure navigation, et une recherche d'informations facilitée. Durant l'année 947'419 accès ont été enregistrés

- **events «Entreprises»**

8 petits déjeuners des PME & start-up ont été organisés cette année sous forme de conférences et débats au sujet de différentes problématiques touchant de près les entreprises. 600 personnes ont participé à ces matinées. Les thèmes ont été riches et divers (ex : outsourcing, stratégie marketing, tableaux de bord, etc.)

- **events «Partenaires»**

2 matinées destinées aux organismes partenaires de la promotion économique vaudoise sont organisées par année sur des thèmes liés à la création et au développement d'entreprises. En 2005 les thèmes abordés ont été :

- les programmes de recherche destinés aux PME suisses
- les soutiens publics à l'internationalisation des PME & start-up

- **brochures d'information sur les prestations du SELT.**

Une politique a été élaborée en 2005 pour le 2ème axe de communication susmentionné. Elle sera mise en œuvre en 2006 avec l'appui d'un groupe de pilotage, composé d'organismes actifs dans la promotion internationale du canton, tels que l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV), le DEV, les représentants des centres de congrès et d'exposition, Lausanne Tourisme et Montreux-Vevvey Tourisme.



TOURISME

LE TOURISME VAUDOIS EN CHIFFRES

Valeur ajoutée brute générée	Chiffre d'affaires global	Nombre d'emplois (EPT)	Part au PIB
2,33 milliards	4,56 milliards	22510 (8.6% des emplois du canton)	7.2%

(chiffres 2002-2003) Source : Etude Rütter+Partner - novembre 2004

MISSIONS

- faciliter le financement d'installations
- coordonner les organismes en charge de la promotion touristique

ORGANISATION

Au sein de l'administration cantonale, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) est responsable de la politique d'appui à l'économie touristique. Il travaille en étroite collaboration avec différents partenaires :

- **l'Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV)**
Le Canton de Vaud a délégué à l'OTV la promotion touristique de son territoire, ainsi que la coordination des activités des offices de tourisme locaux
- **le Conseil du tourisme**
Dans le domaine de la politique touristique, le canton est appuyé dans ses missions par le Conseil du tourisme, collège d'experts qui assure l'analyse des dossiers transmis par les associations régionales

- **la Commission du secteur hôtelier vaudois**

La commission se détermine sur toute question importante concernant l'hôtellerie et donne un préavis au canton en matière de contributions financières aux établissements hôteliers

- **les associations régionales**

La politique touristique soutient des projets cohérents avec les stratégies élaborées par les associations régionales de développement économique.

PRESTATIONS

- **aux projets touristiques**

Par le biais du Fonds d'équipement touristique (FET), l'Etat peut accorder des aides à l'investissement sous la forme de prêts sans intérêt et de contributions à fonds perdu

- **à l'hôtellerie**

Il s'agit d'une aide directe non remboursable qui permet d'alléger le poids que représentent les intérêts dus à la banque pour le crédit qu'elle a accordé.

Les aides financières sont accordées à des projets d'infrastructures utilisées de manière prépondérante par les hôtes du canton (sous conditions).



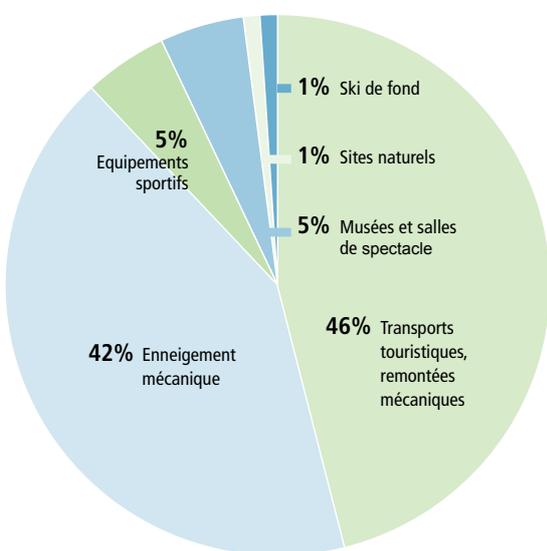
TOURISME

PUBLIC-CIBLE

Communes, collectivités publiques, corporations de droits privés et particuliers.

AIDES ACCORDÉES EN 2005

Les engagements pris par le FET en 2005 se montent à Fr. 8.5 millions, ce qui a eu pour effet de favoriser le démarrage de projets pour un montant devisé à plus de 25 millions de francs. Les engagements sont répartis par types d'équipements de la manière suivante :



Source : Enquête SELT 2005

PROJET 2005

La loi sur le tourisme, qui a permis de financer à l'échelle des régions une offre diversifiée et de qualité, nécessite aujourd'hui d'être adaptée à l'évolution du tourisme mondial.

Pour répondre à cette nécessité, un groupe de travail composé d'experts issus de l'OTV et du Conseil du tourisme, a été créé en 2005. Il a pour mission de proposer les lignes stratégiques du futur développement touristique du canton.

Le résultat a été remis à la cheffe de département début 2006 et servira de base de référence dans l'élaboration d'une nouvelle loi sur le tourisme qui devrait voir le jour en 2007.



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

MISSIONS

Favoriser le développement économique des territoires ruraux et de montagne : sous réserve de stratégies élaborées par les associations régionales, des aides financières peuvent être accordées à des projets favorisant la création de valeur ajoutée.

ORGANISATION

9 associations régionales, s'étendant sur le territoire de 14 districts, sont responsables de la mise en œuvre de leur programme de développement régional, de l'appui aux porteurs de projets, de la sélection des projets présentés au canton pour un cofinancement. Elles œuvrent dans la limite d'une enveloppe financière mise à leur disposition par le canton.

PRESTATIONS

- Prêts sans intérêt

En mai 2005, le Conseil d'Etat a modifié l'application de la loi cantonale sur le développement régional (LDER) en **recentrant les aides sur les projets d'intérêt régional ayant un impact direct sur le développement économique et sur la création de valeur ajoutée.**

Cette étape est un premier pas vers une révision en profondeur de la politique régionale vaudoise qui sera indispensable et devra se faire de manière coordonnée et complémentaire avec les évolutions d'une nouvelle politique régionale fédérale.

Cette modification de l'application de la LDER en 2005 met les régions et les communes qui les composent face à un défi majeur pour amplifier les actions dans le domaine économique.

PUBLIC-CIBLE

Communes, collectivités publiques, corporations de droits privés et particuliers. Les bénéficiaires doivent démontrer la viabilité économique de leur projet et présenter des garanties suffisantes de remboursement en cas de prêts.

AIDES ACCORDÉES ET PROJETS 2005

En 2005, par le biais de la politique régionale :

30 projets ont obtenu des prêts LIM ou LDER à hauteur de **18 millions de francs** représentant **74 millions de francs d'investissements.**

A titre d'illustration, les associations régionales vaudoises ont proposé au canton, qui les a acceptés, les projets suivants :

- le soutien aux activités de transformation des produits agricoles ou de recherche de nouveaux débouchés prédominant largement dans les projets présentés à la LDER ; ainsi, par exemple, le comité de la région d'**Oron** a proposé au canton de soutenir l'agrandissement des caves à fromage de Peney-le-Jorat, qui marque la fin de la restructuration des fromageries de la région
- **la Broye** a concentré la majorité des aides accordées sur un projet d'alimentation en gaz. Les industries locales, ont en effet montré un grand intérêt à une telle source d'approvisionnement
- **le Chablais** a ciblé ses aides sur deux types d'équipements : le premier a trait au ski (enneigement artificiel à Leysin) et le second aux transports publics (réaménagement de la gare d'Aigle); après la fusion des sociétés de remontées mécaniques du Saanenland et de Rougemont, le Conseil d'Etat a accepté, sur proposition du Pays d'Enhaut, de soutenir la reconstruction du télésiège de liaison entre les deux domaines skiabiles
- **la région du Nord vaudois** a soutenu deux projets phares :
 - la construction d'un technopôle dédié aux technologies de l'environnement à Orbe (voir chapitre concernant la promotion des secteurs stratégiques)
 - la création de la Maison des Terroirs à Grandson
- **la Vallée de Joux** a concentré ses demandes d'aides sur la modernisation du Centre sportif de la Vallée de Joux, qui joue un rôle important pour l'attractivité de ce territoire, ainsi que sur la construction d'un quatrième bâtiment industriel au Chenit, répondant ainsi à la demande d'entreprises.



PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

MISSIONS

- anticiper les procédures administratives et réglementaires nécessaires en vue de la législation des terrains
- participer à la planification et au financement des équipements des pôles
- faciliter l'implantation d'entreprises sur des sites favorables
- coordonner la politique de promotion des pôles de développement avec la promotion économique vaudoise
- animer le réseau des organismes de gestion des pôles de développement.

ORGANISATION

Au sein de l'administration cantonale, le SELT et le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) sont responsables de la politique des pôles de développement économique (PPDE). Ces deux services sont organisés au sein du Groupe opérationnel des Pôles, soutenu au niveau des chefs de services et de Départements par le Bureau exécutif des Pôles. Ils travaillent en étroite collaboration avec différents partenaires :

- **les organismes de gestion**

Les organismes de gestion sont les acteurs principaux de la politique des pôles de développement. Ils assument la conduite opérationnelle de cette politique dans les périmètres identifiés. Ces organismes sont généralement composés d'un représentant de l'association régionale, d'un représentant de la commune territoriale, de représentants du SELT et du SAT, de représentants des propriétaires terriens, ainsi que d'un membre du DEV. La coordination avec la structure de promotion économique cantonale est assurée via le secrétaire régional, le représentant du DEV et le représentant du SELT.

- **les associations régionales**

Les associations régionales et leurs secrétaires, jouent un rôle primordial dans la PPDE en inscrivant le développement des pôles dans une stratégie régionale de croissance. La coordination entre la PPDE et les programmes de développement élaborés par les associations régionales est ainsi déterminante

- **les communes**

La politique des pôles émane de la volonté communale de développer de manière renforcée certains périmètres définis et cohérents. Les représentants communaux (municipaux délégués au autres) assument généralement la présidence des organismes de gestion

- **le Comité cantonal des pôles (CCP)**

Le CCP est un organe consultatif offrant un appui stratégique à l'élaboration de la politique des pôles. Dans le cadre de la 2ème évaluation de la PPDE, une réorganisation de cet organe a été proposée.

D'autres partenaires institutionnels participent à la mise en œuvre de la PPDE, notamment au niveau de la promotion économique, ainsi que de certains services de l'administration cantonale vaudoise, en particulier le Service de la mobilité et le Service de l'environnement et de l'énergie.

PRESTATIONS

- prêts sans intérêt pour l'équipement de terrains
- aides financières à fonds perdu pour les études d'aménagement et des projets de promotion.

PUBLIC-CIBLE

- organismes de gestion, communes, collectivités publiques, corporations de droits privés et particuliers.



PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

AIDES ACCORDÉES EN 2005

RÉSULTATS 2005

Aides accordées	2005	2004
Nbre de décisions de subvention	20	14
Montant relatif à ces décisions ⁸	956'438	758'857
Nbre de prêts accordés	0	2
Montant des prêts accordés	0	10'000'000

⁸En plus de ces subventions, un prêt accordé (2'127'812) a été exceptionnellement transformé en contribution financière à fonds perdu

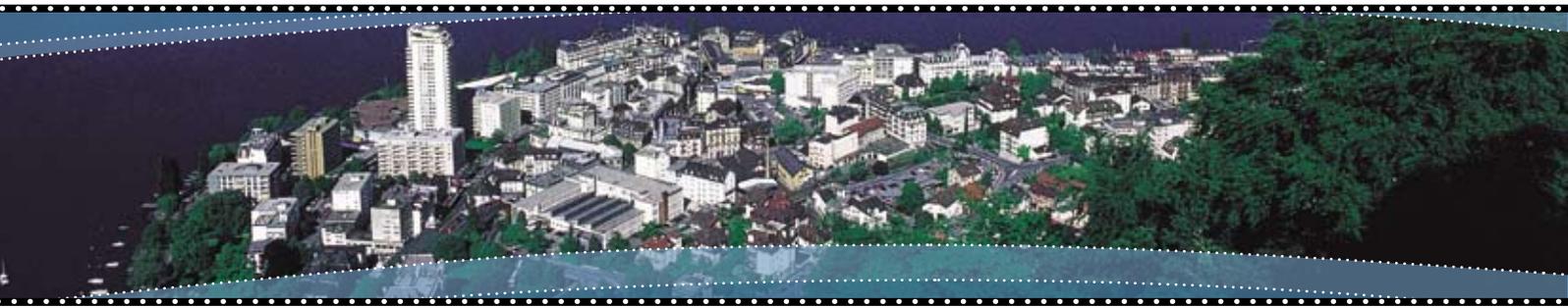
PROJETS 2005

L'année 2005 a été marquée par l'ouverture et la poursuite de nombreux chantiers d'importance. En voici quelques exemples :

- le pôle d'Aclens / Vufflens-la-Ville connaît un développement réjouissant, aussi bien avec la construction de la centrale de distribution de la COOP, qu'avec l'équipement général du pôle qui marquera, en 2006, la phase finale des équipements
- le pôle d'Orbe / Chavornay a inauguré le terminal Rail - Route TERCO qui connaît un essor dépassant les prévisions initiales
- la construction des plates-formes du parc technologique du Biopôle avec les terres d'excavation du M2 permet de préparer ce terrain à l'accueil de bâtiments dans d'excellentes conditions
- le périmètre de la gare de Morges entame un programme de requalification urbaine avec, comme première étape, la construction d'un immeuble administratif destiné à abriter certains bureaux de l'entreprise Logitech. Une planification ambitieuse est en cours de finalisation

sur tout ce périmètre et devrait permettre de donner un cadre attrayant à un important programme immobilier

- le projet REMA (centre de tri postal courrier pour la Suisse romande) a reçu le feu vert des différentes autorités. La mise en chantier est entamée pour ce projet d'envergure nationale
- la collaboration avec le Bureau du schéma directeur de l'Ouest lausannois a été poursuivie durant l'année 2005. Si les effets concrets de ce travail de conception ne sont pas encore directement visibles, les efforts en matière de planification stratégique et de stabilisation des conditions cadre vont permettre, à terme, de valoriser l'important potentiel de ce périmètre, notamment en relation avec les Hautes Ecoles.



AIDES AU LOGEMENT

MISSIONS

- construire des logements adaptés économiquement aux besoins des ménages disposant d'un revenu modeste; cette action s'inscrit en complémentarité de la politique familiale
- favoriser la création et l'amélioration de logements dans les régions de montagne et en milieu rural, plus particulièrement dans des volumes existants.

ORGANISATION

L'action en matière d'aides au logement est fondée sur la collaboration de l'économie privée, des communes et de l'Etat. Cette politique soutient les projets répondant à un besoin. Dans ce contexte la loi donne comme tâche aux autorités communales de suivre l'évolution du problème du logement sur leur territoire, de déterminer en tout temps les besoins non couverts pour les diverses catégories de logements et de prendre les mesures nécessaires. Le traitement des demandes est effectué conjointement avec les communes, ces dernières participent paritairement à l'aide accordée aux propriétaires.

AIDES ACCORDÉES EN 2005

AIDES À LA PIERRE

- L'aide financière consiste, pendant une certaine période et de manière dégressive, à abaisser les loyers par l'octroi au propriétaire de contributions à fonds perdus. Les aides accordées ont comme effet de diminuer la charge locative de l'ordre de 40 %.

En 2005, par le biais de la loi sur le logement, 9 projets représentant 247 logements ont obtenu une aide financière (voir tableau «Commune» ci-dessous).

Au 31 décembre 2005, l'aide au logement représente (aide à la pierre) :

8'113 logements subventionnés dans 297 immeubles, soit 21'084 habitants

Fr. 11'000'000. -- de participation à l'allègement du loyer via le budget annuel du SELT

Fr. 84'306'000. -- de garanties hypothécaires, sur l'enveloppe de garantie à disposition du SELT

Commune	Nombre logements	Participation VD sur 15 ans	Investissement dans la construction
Lausanne (4 projets)	119	2'481'330	29'978'000
Yverdon-les-Bains (2 projets)	40	840'570	6'866'000
Gland	45	1'722'930	16'149'000
Orbe	35	1'019'210	9'407'000
Lutry	8	294'890	2'511'000
Total	247	6'358'930	64'911'000

Ces projets représentent un investissement de Fr. 64'911'000.- dans le domaine de la construction de logement.



AIDES AU LOGEMENT

LOGEMENTS EN MILIEU RURAL

Cette action a pour but, en accordant des prêts sans intérêt, de favoriser l'entretien, la modernisation ou l'agrandissement d'habitations situées en milieu rural; elle s'adresse à des propriétaires de condition modeste. Un prêt n'est accordé que dans la mesure où les nouvelles charges résultant de l'investissement envisagé apparaissent supportables pour le propriétaire.

En 2005:

26 projets, représentant 32 logements, ont obtenu un prêt pour un total de Fr. 979'000.-

Ces projets représentent un investissement de Fr. 4'895'000.-

LOGEMENTS EN RÉGION DE MONTAGNE

Les objectifs de l'aide au logement en région de montagne consistent à améliorer les conditions de logement en faveur des familles et personnes de ressources modestes, à financer des ouvrages simples, à augmenter le confort et la salubrité des logements et à diminuer les risques de dépeuplement des régions de montagne.

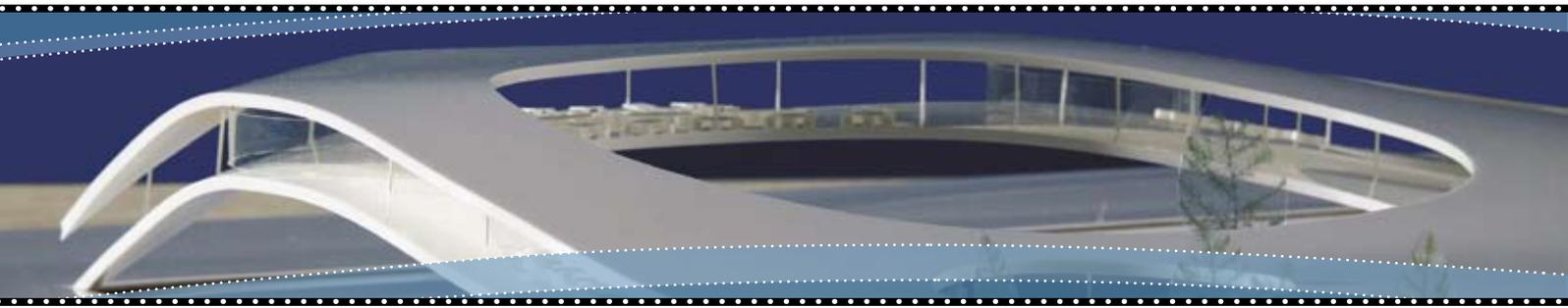
En 2005:

18 projets, représentant 18 logements, ont obtenu une subvention cantonale et fédérale pour un total de Fr. 384'400.--.

Ces projets représentent un investissement de Fr. 1'307'690.-

PROJETS 2005

- l'année 2005 a été essentiellement consacrée à établir un certain nombre de réflexions afin de présenter au Conseil d'Etat un catalogue de mesures destinées à améliorer les conditions cadres de l'économie cantonale en matière de logement et de rétablir, à moyen et long termes, l'équilibre du marché du logement
- durant l'année, le Conseil d'Etat a mis en consultation un projet de rapport sur la politique cantonale du logement, modifiant les lois sur le logement et sur les améliorations foncières. Des propositions concrètes destinées à résorber durablement la pénurie de logements dans le canton ont été élaborées ; le Grand Conseil prendra position sur ce rapport dans le courant du printemps 2006.
- des mesures d'information et de communication, en coopération avec les acteurs du marché du logement, ont été mises en place
- un observatoire du logement a ouvert son site Internet le 8 avril 2005. Il est consultable à l'adresse «www.obs-logement.vd.ch». Cet outil a pour objectif principal de mettre à la disposition de chacun des informations pertinentes sur le marché du logement. Il permet aussi de créer un partenariat entre les pouvoirs publics et les milieux privés dans le cadre de l'information et de la communication.



FUTUR

TENDANCE CONJONCTURELLE 2006

Toutes les prévisions pour l'économie suisse sont positives. Selon les différents instituts d'observation économique, le taux de croissance pour 2006 devrait se situer entre 1.5 et 2%. Le Seco estime que les exportations devraient poursuivre leur croissance et les ménages continuer à croître leur consommation. De plus, la croissance économique devrait avoir un plus grand impact qu'en 2005, notamment sur le marché du travail. D'autre part, l'OFS estime le taux d'inflation 2006 entre 0.8 et 1.3% en posant l'hypothèse d'une croissance économique qui se poursuit et de taux d'intérêts pouvant subir une légère hausse. Les fortes fluctuations des prix des produits pétroliers constituent le principal facteur susceptible de démentir ces prévisions.

Au niveau cantonal, les perspectives pour l'industrie vaudoise sont plutôt positives. En effet, les perspectives à 3 mois concernant les entrées de commandes et la production sont orientées à la hausse, tout comme les perspectives de la situation générale des affaires à 6 mois.

Dans le secteur de la construction, les indicateurs avancés tels que les demandes de permis de construire annoncent une activité relativement soutenue en 2006. Les taux d'intérêt attractifs et l'importante demande de logement, principalement dans l'arc lémanique, sont les facteurs principaux de cette évolution positive.

PROJETS 2006

SITE INTERNET

- évolution du Site Internet www.invest-switzerland.com. Le site va être remodelé afin d'améliorer sa lisibilité et la recherche d'informations

REGISTRE DES ENTREPRISES

- mise en place du Registre vaudois des entreprises en collaboration de l'Office fédérale des statistiques (OFS).

PROMOTION DES SECTEURS STRATÉGIQUES

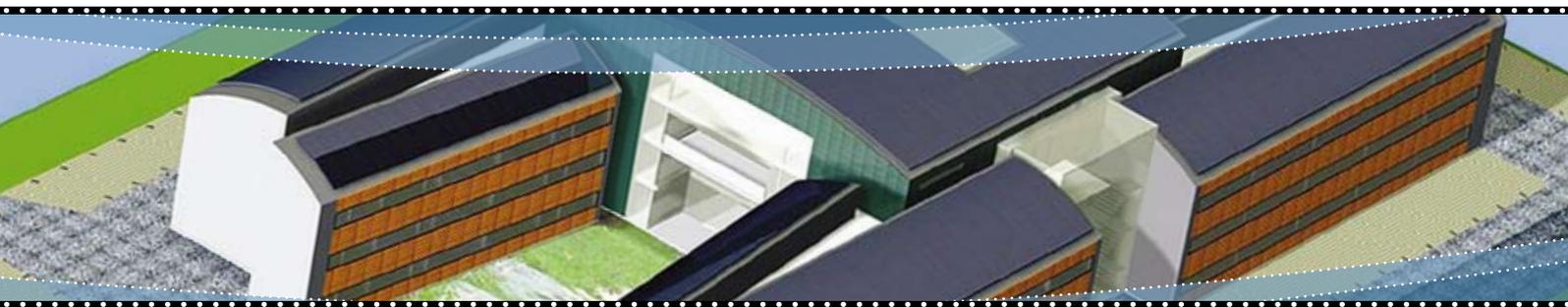
- fusion du projet global de promotion des micro- et nanotechnologies du canton de Neuchâtel et de MicroTech Industry afin d'assurer une promotion de l'image coordonnée de l'industrie et des micro- et nanotechnologies
- la Conférence des Chefs des Départements de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO) a décidé de créer une plate-forme commune de promotion dans le domaine des technologies de l'information. Une étude est actuellement en cours, financée par les cantons membres de la CDEP-SO ainsi que par le Groupement romand de l'informatique (GRI).

TOURISME

- révision de la loi sur le tourisme.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- en juillet 2005, un nouveau projet de Politique régionale fédérale (NPR) a été présenté par le Conseil fédéral. Celui-ci doit être débattu aux Chambres fédérales au printemps 2006. Quelles que soient les évolutions du dossier au Parlement, les cantons devront élaborer, dès 2006 (ce qui est une grande première) un programme cantonal pluriannuel comprenant la stratégie du canton et de ses régions rurales, de montagne et transfrontalières, en matière de création de valeur ajoutée dans ces territoires. Il s'agira également d'anticiper une indispensable révision de deux lois vaudoises traitant de politique régionale (LDER et LVLIM) afin d'être prêt à appliquer la politique régionale fédérale en 2008.



PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

- le projet d'un pôle romand du bois (dit Lignopôle), localisé sur le pôle de développement d'Avenches, est en voie de conceptualisation. Les objectifs de 2006 seront en premier lieu d'assurer la maîtrise foncière de 18 hectares de terrain, la structuration des entités juridiques ainsi que l'organisation d'un premier tour de table financier avec les principaux promoteurs de ce projet ambitieux. A terme, ce projet permettra de positionner la Broye comme centre romand du transfert de technologies de la filière bois
- la planification stratégique du périmètre de la future halte RER de Malley Prilly figure parmi les objectifs importants de la politique des pôles en 2006. L'important potentiel de la plaine de Malley pourra alors concrètement être valorisé
- dans le cadre de la planification stratégique de l'ouest lausannois, le chantier 1, dit des Hautes Ecoles, devra voir en 2006 de nombreuses planifications opérationnelles se concrétiser. Les projets de l'EPFL, le Learning Center, les logements pour étudiants notamment avancent à grands pas. D'autre part, de nombreux projets privés de part et d'autre du tronçon autoroutier entre l'échangeur de Crissier et le rond-point de la Maladière (déclassement en autoroute urbaine) devraient pouvoir être réactivés sur la base des études menées conjointement entre l'Etat, les communes, les Hautes Ecoles et les propriétaires privés.

LOGEMENT

- le Conseil d'Etat a chargé un groupe de travail interdépartemental d'élaborer des propositions concrètes d'actions en matière d'aide individuelle au logement. Ce projet, piloté par le SELT, est mené conjointement avec le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS). L'objectif du groupe est de déposer un rapport au Conseil d'Etat dans le courant 2007.



Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)
Développement économique

Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
Tél. +41 21 316 60 21
E-mail: info.selt@vd.ch
www.economie.vd.ch